

La notion des Constructions à Verbe Support françaises-arabes

Alhassan Ahmed Abdelbary Abdellatif (*)

Résumé

Les réflexions présentées ici sont issues d'un projet de recherche doctoral qui vise à constituer une contribution significative à la compréhension des Constructions à Verbe Support (désormais CVS) dans des contextes bilingues français-arabe. Ce projet se base sur une approche interdisciplinaire, combinant des méthodes linguistiques, sociolinguistiques, et didactiques. L'objectif principal est de jeter la lumière sur les mécanismes d'acquisition et d'utilisation de ces constructions par les apprenants non-natifs français et arabes, en examinant les facteurs qui influencent leur maîtrise.

Plus précisément, ce travail vise à contribuer à une meilleure compréhension des CVS en français et en arabe, à proposer une modélisation syntaxique et sémantique pour ces constructions dans les deux langues et mettre au point des dispositifs d'aide à l'écriture basés sur l'accès lexical, à fournir des ressources lexicales utiles pour les apprenants et les enseignants, à analyser la manière dont les apprenants non-natifs de ces langues intègrent et utilisent ces constructions dans leur discours et à enrichir la réflexion sur la linguistique comparée et la didactique des langues.

Ce présent article propose, en effet, une brève présentation de la notion des CVS en français et en arabe, lancée par des

(*) Cet article est extrait de la thèse doctorale intitulée : “Une modélisation formelle des constructions à verbe support en français et en arabe : une étude sémantico-syntaxique”, sous la direction du M. Denis Maurel- Université de Tours – France & M. Mohamed El-Hannach – Université Sidi Mohamed Ben Abdallah –Fès / Maroc & M. Hazem Ali Kamal eddine– Université de Sohag & Mme Salwa Hussein– Université de Héliwan..

linguistes français et arabes. Dans le cadre de cette recherche, nous nous focalisons sur les similarités et les différences entre les CVS en français et en arabe, en examinant leurs caractéristiques syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Nous cherchons à mettre en évidence les modèles des CVS spécifiques à chaque langue, ainsi que les zones de convergence et de divergence. Le but de cet article est, donc, de cerner de plus près la notion des CVS qui, malgré la pléthore des publications dans le domaine, demeure un concept flou.

Mots-clés: *Constructions à Verbe Support (CVS)* – sémantique – syntaxique – pragmatique – didactique des langues.

1. **Introduction**

Il s'agit d'un problème complexe en linguistique. Un concept hérité de la tradition comme les CVS nous renferme dans un cercle vicieux. Bien que ces constructions soient au cœur de la plupart des études, elles restent méconnues dans les études portant sur la langue arabe. Le peu d'intérêts accordé aux CVS en arabe est dû essentiellement à l'absence d'études empiriques sur les propriétés de ces constructions. Lors des dernières décennies, ce concept a particulièrement suscité l'intérêt des linguistes français et arabes, notamment sur l'axe sémantico-syntaxique et l'axe pragmatique.

En outre, les CVS sont des aspects fondamentaux de la langue française qui offrent de multiples perspectives. Leur étude approfondie permet de mieux comprendre la richesse et la complexité de la langue française, ainsi que son évolution au fil du temps. Elle peut également contribuer à une meilleure maîtrise de la langue française, ainsi qu'à une meilleure compréhension des phénomènes linguistiques à travers les langues et les cultures.

En fait, les CVS sont également importantes pour la communication langagière. Leur utilisation appropriée permet

aux locuteurs de communiquer avec précision et efficacité, en utilisant des expressions idiomatiques courantes et en évitant les erreurs de grammaire et de style.

En somme, l'étude des CVS et des expressions figées en langue française et arabe est un domaine fascinant de la linguistique qui offre une perspective sur la richesse et la complexité de la langue, ainsi que sur les traditions, les coutumes et les croyances des communautés francophones et arabophones. Leur étude approfondie peut contribuer à une meilleure compréhension de la langue et de la culture francophone et arabophone, ainsi qu'à une meilleure communication en langues française et arabe dans différents contextes.

Il s'agit, dans un premier temps, de dégager la problématique majeure de ce travail, ainsi que les objectifs principaux de l'étude actuelle (§ 2). Dans un deuxième temps, il sera question des critères pour définir les CVS en français et en arabe (§ 3). Ensuite, dans un troisième temps, le phénomène du figement comme un caractère principal des CVS sera abordé (§ 4). Dans un quatrième temps, les propriétés sémantico-syntaxiques des CVS seront étudiées (§ 5). Puis, dans un cinquième temps, il s'agira des convergences et des divergences entre les CVS et les autres constructions verbales (§ 6). Enfin, dans un sixième temps, il sera question des variations régionales des CVS. En conclusion, une illustration de l'utilisation des CVS dans la communication quotidienne sera présentée, démontrant ainsi leur importance dans l'expression des nuances sémantiques et des idées dans une langue donnée (§ 7).

2. Problématique et objet de la recherche

Le problème de l'universalité d'un tel sujet demeure, en effet, une question non parfaitement résolue. Le sujet pose de nombreuses questions sur la grammaire, la syntaxe, le lexique et la morphologie. Or, les linguistes et les spécialistes en

typologie n'ont pas une opinion ou un accord unanime à ce propos.

Les CVS ne touchent pas seulement le domaine de la linguistique où se posent des problèmes de définitions de ce genre. Cette notion des CVS, ancrée dans la pratique de plusieurs études françaises-arabes antérieures ou récentes, se trouve dans la plupart des langues naturelles : Pivaut (1988, 1989), Han (2000), Abdel-Alati (1983), Conti (1984), Quortobaoui (1986), Ouerhani (2005), (2006), (2008a), (2008b), (2011b), (2014) āl-Lājam (2020), etc.

Eu égard à la difficulté d'observer un tel phénomène linguistique assez complexe, cet article cherche à mettre en évidence la nécessité de prendre en compte plusieurs facteurs clés pour une compréhension approfondie du sujet. En effet, l'étude de ce phénomène nécessite une analyse minutieuse des structures linguistiques, des contextes socioculturels et des influences historiques qui l'ont façonné.

Ainsi, cet article a pour but d'analyser la complexité de ce phénomène linguistique et de proposer une approche multidisciplinaire pour en saisir toute la richesse et la profondeur. Seule une analyse approfondie prenant en compte ces différents aspects (sémantique, syntaxique, morphologique et pragmatique) permettra une compréhension complète de ce phénomène dans le contexte linguistique actuel.

La première étape consiste à examiner les aspects syntaxiques et sémantiques de ce phénomène. Il est essentiel de décomposer les constructions linguistiques en éléments distincts pour en comprendre le fonctionnement. De plus, il est important d'explorer les nuances sémantiques qui peuvent varier en fonction du contexte et des usages régionaux.

La méthodologie de cette recherche repose sur une analyse de corpus de discours écrits en français et en arabe, ainsi que sur des ressources authentiques renfermant de telles constructions. Ces données seront traitées à l'aide d'outils

informatiques avancés pour une analyse détaillée des structures et des usages des CVS.

3. Les Constructions à Verbe Support : à propos de définition

C'est aux efforts de Jespersen (1942, p. 117) que l'on attribue généralement la création du concept du « *light verbs* » (verbes légers) pour décrire des constructions d'un verbe et d'un syntagme nominal telles que '**take a bath**' (prendre un bain). Le concept du verbe « *léger* » repose sur l'idée que l'on ne prend pas un « *bain* » au premier sens (au sens de "*saisir*") ; en effet les deux éléments fonctionnent ensemble ; ils sont formés d'un prédicat complexe au sens de « *se baigner* » (Butt, 2010). De telles combinaisons « *verbe + nom* » peuvent être appréhendées de plusieurs points de vue : sémantique, syntaxique ou lexical. Dans cette étude, ces trois approches linguistiques seront analysées.

Le concept de « *verbes supports* », développé par M. Gross (1981), est essentiellement défini en termes syntaxiques. L'idée est que les verbes supports n'ont pas de fonction prédicative ; ils ne font qu'actualiser le nom qui, lui, est dépourvu des traits de temps, mode et aspect. C'est le nom verbal qui est le prédicat, d'où l'appellation « *prédicat nominal* », et c'est aussi lui qui sélectionne les arguments ou actants (compléments obligatoires ou essentiels). En même temps, il va falloir ne pas le confondre avec les « *light verbs* » de la tradition anglo-saxonne, ni avec les « *Funktionverbgefüge* » de la tradition allemande. Ces pays germaniques regroupent des constructions concernant les verbes supports ayant des propriétés différentes : constructions de nature adjectivale (comme '**être en mouvement**'), ainsi que des constructions causatives (comme '**mettre en mouvement**') (G. Gross, 2004).

Les concepts anglais « *light verbs* » et allemand « *Funktionverbgefüge* » donnent une première priorité à l'aspect sémantique. Les verbes « *légers* » ou « *vides* » en français, sont

ceux qui ont une faible charge sémantique, et s'opposent aux verbes « *pleins* ».

Parmi les verbes supports, il existe, d'une part, des verbes qu'on pourrait appeler « *basiques* » comme : avoir (peur, faim), être (instituteur, colleur d'affiches), faire (un voyage, une description), donner (une gifle, un conseil). Tous ces verbes ont une seule fonction, celle de conjuguer le substantif nominal. D'autre part, il y a des verbes supports qui apportent, en outre, des indications aspectuelles : itératif (multiplier les voyages), inchoatif (prendre peur, débiter une conférence) entre autres. Ces verbes supports ne forment pas avec le substantif qui suit des locutions verbales figées. Ils ont les mêmes propriétés que les supports basiques. Sémantiquement, il y a des prédicats nominaux qui ont des supports spécifiques, « *appropriés* », ayant des origines métaphoriques comme : caresser (un espoir, un projet), nourrir (un sentiment), intimer (un ordre), mener (une recherche, un combat), pousser (un cri, un hurlement).

4. Phénomène des CVS et celui du figement

Le phénomène des CVS et celui du figement sont deux aspects importants de la linguistique française. Ce sont deux notions prédominantes qui illustrent la richesse et la complexité de la langue française. Elles offrent, d'ailleurs, des pistes de réflexion intéressantes pour mieux comprendre la langue et pour aider les apprenants à maîtriser le français parlé. L'étude de ces constructions linguistiques peut aider les apprenants de la langue à maîtriser les nuances de la grammaire française et à s'exprimer avec précision et fluidité. De plus, l'étude des CVS et des expressions figées est également importante pour la traduction et l'interprétation, car elle permet de mieux appréhender les nuances et les subtilités de la langue française et de les rendre dans d'autres langues. Il est important de souligner ici que les CVS et les expressions figées ne sont pas propres à la langue française, mais existent dans de nombreuses autres langues. Leur étude peut ainsi offrir des perspectives

comparatives et contribuer à une meilleure compréhension des phénomènes linguistiques à travers des confrontations avec d'autres langues et cultures. En outre, les CVS et les expressions figées peuvent également varier selon les régions et les communautés francophones, ce qui souligne l'importance de l'approche sociolinguistique dans leur étude.

Les CVS sont des expressions dans lesquelles un verbe spécifique est utilisé pour soutenir ou "*supporter*" un autre verbe, généralement un verbe d'action. Par exemple, l'expression '**faire un choix**' utilise le verbe "*faire*" comme support pour le verbe d'action "*choisir*". Comme exemples de CVS: '**prendre une décision**', '**avoir une conversation**' et '**donner un coup de main**'. C'est le même cas pour la langue arabe avec des constructions comme : 'مَارَسَ ضُغُوطًا' *māras-a duḡūt-an*' (appliquer une pression), 'لَعِبَ دَوْرًا' *la 'ib-a dawr-an*' (jouer un rôle), 'أَدَّى يَمِينًا' *'adā yamīn-an*' (prêter un serment).

Le figement, quant à lui, se réfère à des expressions qui sont utilisées dans leur forme fixe sans possibilité de modifications ou de variations. Ces expressions peuvent inclure des phrases toutes faites, des proverbes, des expressions idiomatiques ou encore des locutions. Par exemple, l'expression française '**avoir le coup de foudre**' est figée, car il n'est pas possible de la modifier pour dire * "avoir un coup de foudre" ou * "avoir le coup de tonnerre".

Ce phénomène du figement est étudié en linguistique pour illustrer comment la langue est utilisée et comment les locuteurs la perçoivent et la produisent. Les CVS et les expressions figées sont particulièrement intéressantes car elles semblent arbitraires et difficiles à être expliquées par l'examen du sens de chaque mot à part. Elles ont également une grande importance pour les apprenants de la langue française, car elles sont souvent utilisées dans la communication quotidienne et peuvent rendre le langage plus naturel et plus fluide. En comprenant les CVS et les expressions figées, les apprenants

peuvent améliorer leur capacité à s'exprimer et à comprendre le français parlé dans divers contextes.

De plus, l'étude de ces phénomènes permet également d'explorer la dimension culturelle et historique de la langue française. En effet, de nombreuses expressions figées sont liées à des événements historiques, à des traditions ou à des croyances culturelles spécifiques. Par exemple, l'expression '**tomber dans les pommes**' pour dire 's'évanouir' est liée à l'idée que les pommes peuvent causer une perte de connaissance en raison de leur odeur forte; de même, l'expression '**mettre la charrue avant les bœufs**' pour dire 'faire les choses dans le mauvais ordre' est basée sur une pratique agricole ancienne.

En outre, l'étude de ces phénomènes permet également d'approfondir la compréhension de la structure de la langue française. Les CVS et les expressions figées sont des éléments importants de la grammaire française, qui ont leur propre syntaxe et leur propre sémantique. Par exemple, la CVS "faire + infinitif" est souvent utilisée pour exprimer des actions que l'on doit faire, comme dans l'expression '**faire ses devoirs**'. De même, les expressions figées ont souvent leur propre structure syntaxique, comme dans l'expression '**être sur la même longueur d'onde**'.

Au demeurant, il est intéressant de noter que les CVS et les expressions figées sont des éléments dynamiques de la langue française qui évoluent avec le temps. De nouvelles CVS peuvent être créées pour répondre à des besoins linguistiques émergents, tandis que des expressions figées peuvent tomber en désuétude ou changer de signification. C'est le cas avec une expression comme '**faire du télétravail**', qui est relativement récente dans la langue française.

Effectivement, le figement est une propriété principale des langues naturelles dont l'importance a été longtemps ignorée par les linguistes. Toutes les grammaires abordent cette propriété-là, notamment celle de l'arabe, un chapitre lui est

consacré, celui de la formation des mots parallèlement à la dérivation, à la composition, au néologisme etc. Jespersen (1971), dans son œuvre *La Philosophie de la grammaire*, propose deux principes majeurs pour l'étude sémantico-syntaxique des langues : la liberté combinatoire et le figement. Ce phénomène est donc resté marginal dans les études modernes. L'identification du figement a été, en effet, violée par des dénominations floues et assez discordantes, de manière qu'on rencontrerait des tentatives définitionnelles très souvent contradictoires.

En réalité, la notion du figement, qui incite les préoccupations de plusieurs spécialistes, n'a pas jusqu'à nos jours une définition claire et nette. Plusieurs linguistes ont déjà abordé cette notion: M. Gross (1996), Mejri (1997, 2000, 2003, 2008, 2010, 2011), Durieux (2008). Leurs travaux montrent que la problématique du figement présente une difficulté majeure dans la description des langues soit sur l'axe sémantique, syntaxique, lexical, ou traductologique. Les constructions figées obéissent donc à des structurations bien différentes : elles ont une fixité combinatoire et idiomatique, de sorte qu'une globalisation sémantique d'une séquence polylexicale renvoie à un seul concept. Cette fixité idiomatique nous renvoie à une autre notion, c'est le degré du figement. Nous constatons donc que chaque séquence a une combinatoire interne soumise souvent à des variations sémantiques ou syntaxiques.

Le transfert des constructions figées d'une langue à une autre constitue, d'ailleurs, un obstacle crucial. Le traducteur ne possède qu'un mécanisme de substitution d'un code linguistique à un autre. Ce mécanisme repose sur le déroulement d'un processus cognitif qui permet au traducteur de bien comprendre le texte de départ afin de le faire comprendre à des destinataires qui n'ont pas accès à l'original. Ce processus représente une obstruction soit pour les linguistes, soit pour les traducteurs. D'une part, il est important que les linguistes soient diligents en

traitant ces constructions qui posent des problèmes sémantiques, syntaxiques ou lexicaux. D'autre part, le traducteur devrait aussi posséder des compétences linguistiques et culturelles assez suffisantes au cours du processus du transfert de telles constructions d'une langue à une autre.

Le figement est, donc, « *un processus par lequel un groupe des mots, dont les éléments sont libres, devient une expression dont les éléments sont indissociables* » (Dubois, p. 202). Remarquons que le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments le formant, qui apparaissent, donc, comme une nouvelle unité lexicale, autonome, et au sens complet, indépendante de ses composants. D'autre part, on appelle « *expressions figées* », par opposition aux « *expressions libres* », des suites de mots qui n'obéissent pas aux règles générales de la langue, et qui n'admettent pas de variations, ni sur l'axe sémantique, ni sur l'axe syntaxique. Ces séquences linguistiques sont des formes grammaticales dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution d'une forme plus large. Pottier (1987) emploie, d'ailleurs, le terme de « *lexie composée* » pour désigner un ensemble comprenant plusieurs mots intégrés : *brise-glace*, alors qu'il énumère quelques exemples de cette lexie complexe en insistant sur leur figement comme « *faire une niche* ». Il recense aussi d'autres séquences qui ne sont pas figées : « *avoir peur* », parce que peur est un substantif prédicatif et que le verbe avoir est un verbe support qui peut être effacé après la formation de relative. Enfin, pour affiner le débat autour de cette notion de figement G. Gross (1996) compte, au cours de son analyse, onze critères se basant essentiellement l'axe sémantico-syntaxique.

5. Propriétés sémantico-syntaxiques des CVS :

Les CVS en linguistique se réfèrent à un type particulier de structure syntaxique dans lequel un verbe "*support*" est utilisé pour soutenir un autre prédicat qui n'a pas de sens lexical

autonome. Dans cette structure, le verbe support fournit des informations grammaticales, telles que le temps, le mode et l'aspect, tandis que le prédicat non supporté fournit le sens lexical.

Dans ce cas d'analyse, l'accent est mis sur les relations entre le sens et la syntaxe de ces constructions, ainsi que sur les propriétés grammaticales qui les caractérisent. L'étude des propriétés sémantico-syntaxiques des CVS permet de mieux comprendre comment ces constructions sont utilisées en langue française, ainsi que leurs implications pour une meilleure compréhension de la grammaire et du vocabulaire de la langue. Ce qui peut être particulièrement utile dans lesquels domaines tels que la traduction et l'interprétation, où la compréhension précise de la signification de ces constructions est essentielle pour une communication efficace.

L'étude des propriétés sémantico-syntaxiques des CVS en linguistique permet de mieux comprendre la structure de la langue française, ainsi que les relations entre le sens et la syntaxe des constructions verbales. Parmi les propriétés sémantico-syntaxiques des CVS, citons leur flexibilité sémantique, leur structure syntaxique, leur régularité, leur figement lexical et leur utilisation contextuelle.

La flexibilité sémantique des CVS revient à leur capacité à changer de sens en fonction du contexte, ce qui nécessite une adaptation quand il s'agit de traduction. Leur structure syntaxique peut varier en fonction de la catégorie du verbe support utilisé, ainsi que de la construction verbale elle-même. Leur régularité peut varier selon la fréquence d'utilisation et la productivité de la construction verbale. Certaines CVS peuvent également être figées, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être modifiées sans que leur sens ne soit altéré.

De plus, l'étude des CVS peut également permettre de comprendre leur utilisation dans des expressions idiomatiques, telles que 'avoir mal' ou 'prendre en compte', et en arabe comme : 'عَلَّقَ الْمُفَاوِضَاتِ' *'alaq-a al-mufāwāḍāt-i'* (suspendre des

négociations), 'أَعْطَى نَصِيحَةً' *'a 't-ā naṣīḥat-an'* (donner un conseil), 'قَامَ بِزِيَارَةٍ' *qām-a bi-ziyārat-in'* (faire une visite), qui ne peuvent pas être traduites littéralement en d'autres langues. Ces expressions idiomatiques peuvent souvent être comprises en étudiant les propriétés sémantico-syntaxiques des CVS qui les composent.

L'étude des propriétés sémantico-syntaxiques des CVS peut également avoir des implications pour la traduction automatique en langue française et arabe. En comprenant mieux comment ces constructions fonctionnent et comment elles sont utilisées, les développeurs de systèmes de traduction automatique peuvent améliorer la qualité des traductions en français et en arabe afin d'éviter des erreurs de traduction. Ceci est un objectif principal dans le cadre de notre projet doctoral.

Pour résumer ci-dessus, les CVS peuvent être identifiées à partir de critères sémantico-syntaxiques comme suit : (G. Gross, 2004: pp. 167 – 169)

1. Les verbes supports n'ont pas de fonction prédicative, ce ne sont pas eux qui sélectionnent les arguments dans une phrase. Leur fonction est d'actualiser les prédicats nominaux. Ils jouent, donc, le même rôle que les désinences des prédicats verbaux. Leur fonction d'actualisateurs devrait nous interdire de parler de mots « *vides de sens* » ;
2. Le choix du verbe support dépend de la nature sémantique du prédicat nominal. Les supports sont différents selon que le prédicat désigne une action (support *faire*), un état (support *avoir*) ou un événement (support *avoir lieu*) ;
3. La syntaxe des supports est différente selon que le prédicat désigne, par exemple, des actions ou des événements. Avec les premiers, le substantif prédicatif occupe la place formelle d'un objet direct (*Paul fait un voyage en Italie*) et celle d'un sujet avec les seconds (*Un tremblement de terre a eu lieu en Turquie*). Ce qu'on dit des

uns ne vaut pas pour les autres et il convient de ne pas procéder à des généralisations trompeuses ;

4. Par de-là, les verbes supports peuvent donc être classés syntaxiquement en trois grandes classes de substantifs et être sous-catégorisés en classes plus fines : par exemple, constituer des classes comme celle des « *cris* », pour regrouper l'ensemble des noms actualisés par le support « *pousser* »;

5. À côté des verbes supports temporels, dont la fonction est de désigner le prédicat sur l'axe du temps, il en est d'autres qui prennent en charge l'aspect, ce sont les verbes supports aspectuels : inchoatif comme « *entamer un périple* », itératif comme « *multiplier les bêtises* » et terminatif comme « *boucler un travail* » ;

6. La délimitation des CVS avec d'autres qui leur ressemblent, c'est le cas du substantif « *réponse* » dans les phrases suivantes : le nom peut être source d'une relative « *La réponse que Jean a donnée à la question de Luc* », le verbe support peut être effacé « *La réponse de Jean à la question de Luc* » ou le possessif peut représenter le sujet « *Sa réponse à la question de Luc* ».

Ces propriétés excluent, en effet, des constructions de structure similaire comme les locutions verbales : si l'on compare, par exemple, les deux séquences « *faire le choix* » et « *faire le poids* », on remarque que la première admet des modifications, tandis que la seconde n'accepte pas des modifications.

6. Les CVS et les autres constructions verbales

En linguistique, l'étude des CVS et des autres constructions verbales est importante pour comprendre la manière dont les verbes interagissent avec d'autres éléments de la phrase et comment ces constructions contribuent à la signification générale. Elle permet également de mettre en évidence les variations entre les langues et les dialectes, car la manière dont

les verbes sont utilisés peut varier considérablement d'une langue à l'autre.

Selon leur étude systématique sur les verbes en français, M. Gross (1975), Boons & Guillet et Leclère (1976) ; Guillet & Leclère et Boons (1988) les ont divisés, selon leurs propriétés sémantiques en trois classes majeures comme suit :

[1] **Les verbes usuels** : ce sont les verbes qui expriment, selon la grammaire traditionnelle, le procès, c'est-à-dire l'action que le sujet fait (comme dans *L'enfant écrit*), ou subit (comme dans *Cet homme sera battu*), ou bien l'existence du sujet (comme dans *Les méchants existent*), ou son état ou son passage d'état à l'autre (comme dans *Les feuilles jaunissent*), ou encore la relation entre l'attribut et le sujet (comme dans *L'homme est mortel*). Sur le plan sémantique, on distingue, en français, entre les verbes d'état (comme *rester, être, devenir*), ceux d'action (comme *marcher*), ceux perfectifs ou résultatifs qui évoquent un procès à un terme (comme *blessé, heurter*), ceux imperfectifs qui évoquent un procès n'impliquant pas un terme (comme *danser*), ceux factitifs (comme *faire*), ceux performatifs où le verbe lui-même implique une assertion du sujet en forme d'acte (comme *jurer, promettre*). (Dubois et al., p.505).

[2] **Les verbes utilisés comme noyau pour les séquences idiomatiques** : ce sont les verbes qui entrent dans la combinaison de ces constructions figées. Celles-ci sont sémantiquement non-compositionnelles. Elles existent dans quelques formes comme suit: '**Adorer le veau d'or**', '**Rompre l'anguille au genou**' et '**Tuer la poule aux œufs d'or**'.

[3] **Les verbes supports (V_{sup})**: ce sont les verbes qui ont pour prédicat un nom qui se retrouve dans la nominalisation. C'est le cas des verbes *faire, être, avoir, donner* et *prendre*, illustrés dans les exemples suivants:

a. Luc **fait un signe** à Max.

b. Le directeur **fait un rapport** à son étudiant.

c. Max **a pris la décision** de partir.

Rappelons aussi que les relations de nominalisation sont bien conçues, par les exemples suivants, comme des transformations. Ces transformations changent les phrases à verbes ordinaires vers des phrases à verbes supports comme suit (M. Gross, 1988, p.8):

a. Max **juge** Luc sévèrement = Max **porte un jugement** sévère sur Luc.

b. Max **admire** Léa = Max **voue une certaine admiration** à Léa.

c. Max **projette** de partir = Max (**berce + caresse + nourrit**) **le projet** de partir.

Observons donc, dans les phrases précédentes, que des verbes comme (*porter, vouer, bercer, caresser, nourrir*) n'ajoutent rien au sens. Remarquons que leur présence ou leur absence n'apporte aucune modification au sens de la phrase et leur présence est seulement due aux contraintes syntaxiques.

6.1. **Verbes ordinaires (phrases libres) vs verbes composés (phrases figées)**

Nous employons l'expression de « *verbe composé* » qui est en contraste avec le terme de « *verbe simple* ». Cette terminologie est équivalente à la terminologie phrase libre vs phrase figée. Contrairement aux phrases libres, la construction syntaxique des phrases figées n'informe pas sur le sens approprié ou présenté par le locuteur. Constatons que la combinaison de la phrase libre est identique à celle de la phrase figée : la partie figée d'une phrase figée est morphologiquement la même avec la phrase libre :

a. Luc **a cassé** sa pipe = Luc est mort.

b. Max **a rendu** son tablier = Max a quitté son poste.

c. Lucie **nage** entre deux eaux = Luc se maintient entre deux opinions opposées.

Observons dans les exemples ci-dessus que la différence entre les verbes ordinaires vs les verbes composés renvoie, en effet, à une distinction importante dans la linguistique entre deux types de constructions verbales en français. Les verbes ordinaires, également appelés phrases libres, sont des constructions verbales qui peuvent être modifiées, adaptées et utilisées de manière flexible dans différentes situations communicatives. En revanche, les verbes composés, également appelés phrases figées, sont des constructions verbales qui sont lexicalisées et figées dans leur forme, leur sens et leur usage, et ne peuvent pas être modifiées ou adaptées sans altérer leur signification.

Les verbes ordinaires sont donc plus flexibles et adaptables que les verbes composés, ce qui leur permet de couvrir une plus grande variété de situations communicatives et d'exprimer une plus grande diversité de significations comme les verbes: "*manger*", "*lire*", "*dormir*", "*parler*", entre autres. Les verbes composés, en revanche, sont plus stables et réguliers dans leur utilisation, ce qui les rend particulièrement utiles dans des contextes de communication spécifiques où leur sens et leur usage sont bien établis comme les verbes: "*faire-partir*", "*acheter-en-ligne*", "*rendre-visite*", "*mettre-en-place*", "*tomber-amoureux*", "*prendre-congé*", entre autres.

Il convient de noter que la distinction entre verbes ordinaires et verbes composés est souvent complexe et sujette à des variations selon les sources et les contextes. En outre, les verbes composés peuvent souvent être considérés comme un sous-type de verbes ordinaires, car ils ont souvent une structure similaire et une origine historique commune. La distinction entre verbes ordinaires et verbes composés est donc davantage une question de degré que de nature, et il est important de tenir compte du contexte et de la situation communicative dans l'analyse de ces constructions verbales en français.

6.2. **Verbes supports vs locutions verbales**

Une question s'impose : y a-t-il des différences entre les CVS et les *locutions verbales* ? À quel degré s'approchent ou s'éloignent ces deux constructions ?

Les verbes supports et les locutions verbales sont, en effet, deux types différents de constructions verbales en français. En fait, plusieurs études ont été consacrées à montrer les convergences et les divergences entre les CVS et les locutions verbales. Remarquons aussi que certains problèmes ont été lancés il y quelques années, liés à la notion du figement de ces constructions : le caractère contraint et non systématique, l'identification des critères et les degrés du figement.

Tout d'abord, constatons que les séquences appelées « *locutions verbales* » ont fait l'objet d'études à la fois anciennes et récentes: soit dans les études classiques comme celles de A. Darmesteter (1874), F. Brunto (1936), G. Gougenheim (1971), M. Grevisse (1975), G. Bernard (1974), H. Curat (1982), G. Moignet (1974, 1979, 1981), C. Molinier (1983). C'est Gougenheim qui a défini les critères des locutions verbales comme suit : absence d'article, verbe sémantiquement vide, c'est-à-dire qui n'ajoute pas du sens, impossibilité d'une substitution synonymique portant sur le complément, grand stock d'archaïsmes: soit dans les études récentes comme celles de M. Gross (1993), Ch. Rohrer (1967), S. Björkman (1978), N. Ruwet (1983), I. Simatos (1986) sur l'axe syntaxique ; B. Fraser (1970), G. Bernard (1974) sur l'axe sémantique ; K. Grewe (1992 – 93) sur l'axe sémantico-syntaxique, J. -CI Anscombe (1984), sur l'axe pragmatique, G. Gréciano (1983), D. Gaatone (1981), S. Mejri (1996).

Notons aussi que G. Gross (1996, p. 69) a forgé une définition des *locutions verbales* : « *une suite verbe + compléments est une locution verbale si l'assemblage verbe + complément n'est pas compositionnel ou si les groupes nominaux sont figés* ». Cette définition souligne, selon G.

Gross, l'une des propriétés syntaxiques des locutions verbales, c'est l'impossibilité de modifier dans ces constructions d'aucune manière : les déterminants sont fixes et les modificateurs sont interdits. Il insiste aussi sur le fait qu' « *une locution verbale s'oppose à une suite libre verbe + compléments, c'est-à-dire qui n'est contrainte que par le domaine d'arguments du verbe et qui a toutes les transformations potentielles* » (Gross, 1996, p. 70). D'ailleurs, M. Gross (1993) lance une distinction entre les constructions verbales, *phrase figée* et *locution*, basée sur deux propriétés : la première est le caractère non compositionnel des phrases figées et la seconde est la particularité syntaxique qui révèle les locutions verbales, c'est *l'absence d'article*.

Les verbes supports, également appelés verbes auxiliaires, sont des verbes qui sont utilisés avec d'autres verbes pour former des temps composés ou des formes passives. Les verbes supports les plus couramment utilisés en français sont "être", "avoir" et "faire". Par exemple, dans la phrase 'Il a mangé une pomme', le verbe "a" est un verbe support qui permet de former le passé composé, tandis que le verbe "mangé" est le verbe principal qui exprime l'action.

Les locutions verbales, quant à elles, sont des groupes de mots qui fonctionnent comme un seul verbe et ont une signification globale qui peut être différente de la somme de leurs parties. Les locutions verbales sont souvent formées à partir d'un verbe principal et d'un ou plusieurs mots qui fonctionnent comme des adverbes, des prépositions ou des conjonctions. Par exemple "tomber amoureux" ou "prendre en compte" sont des locutions verbales qui ont une signification spécifique qui ne peut pas être déduite à partir des mots individuels qui les composent.

En effet, cela ne veut pas dire que toutes les locutions ont les mêmes caractéristiques. Certains types des locutions ont des propriétés sémantiques spécifiques. C'est ce qu'indique Abdellatif (2020, p.16) qui distingue trois types des locutions

verbales : les locutions fortes dont le sens n'inclut aucun de ses composants comme '**être comme chien et chat**', les semi-locutions dont le sens inclut l'un de ses composants comme '**travailler comme un cheval**', et les locutions faibles dont le sens inclut tous ses composants comme '**montrer les dents à quelqu'un**'.

D'autre part, pour Valli (2001, 2003) la locution verbale est caractérisée par l'emploi systématique d'un déterminant zéro, indiquant soit une syntaxe libre comme dans le choix du déterminant dans les locutions suivantes: '**avoir peur**', '**faire peur**', soit une syntaxe figée comme dans les locutions suivantes: '**faire front**', '**prendre garde**'.

D'autre part, notons que Gougenheim (1971, p. 57) définit les *locutions verbales* à partir de deux traits : le premier souligne que le poids sémantique de la locution verbale est pris en charge par le nom, et le second indique qu'il n'existe pas de déterminant devant le complément. De ce fait, il nous paraît clair que l'on pourrait exclure quelques constructions de la classe des *locutions verbales* comme les CVS, à titre d'exemple.

Depuis plusieurs années, il y a une confusion entre les CVS et les *locutions verbales*. Damourette et Pichon (1936) ont classifié des constructions comme '**prendre la tangente**' et '**prendre une décision**' sous la même classe grammaticale. En fait, dans le premier cas '**prendre la tangente**' signifie 'esquiver' : c'est l'ensemble de la suite qui a une valeur prédicative. On ne peut pas considérer *tangente* comme son complément.

7. **Conclusion**

Les résultats dans cette étude concernant la notion des CVS, mettent en évidence l'importance de la prise en considération de la diversité des verbes supports dans le cadre des constructions verbales supportées (CVS). Ces résultats soulignent également la nécessité d'adopter une approche

sémantique pour comprendre comment les verbes supports contribuent à la signification globale des expressions verbales. En outre, ils suggèrent que l'analyse des verbes supports doit tenir compte des nuances sémantiques et des contextes dans lesquels ils sont employés, ce qui enrichit la compréhension des CVS dans la langue.

Certes, cette étude a mis l'accent sur l'importance de la prise en compte des facteurs contextuels et sociolinguistiques qui influencent l'utilisation des CVS dans la communication quotidienne. L'étude des CVS ne se limite pas à une simple analyse grammaticale, mais englobe également une dimension culturelle et sociale qui influe sur la manière dont ces constructions sont employées et interprétées.

De plus, l'étude des CVS permet d'explorer les dimensions linguistiques, culturelles et historiques de la langue française. Cela peut aider les apprenants de la langue à mieux comprendre et à s'approprier la langue française dans toute sa richesse et sa diversité. Les CVS sont, en effet, des aspects fondamentaux de la langue française qui ont des implications importantes pour la linguistique, l'apprentissage des langues, la traduction et l'interprétation, ainsi que la création de ressources linguistiques. Leur étude approfondie permet de mieux comprendre la complexité et la richesse de la langue française, ainsi que de mieux maîtriser ses nuances et ses subtilités.

En résumé, les résultats évoqués précédemment mettent en évidence la complexité des constructions verbales supportées et soulignent l'importance d'une approche sémantique et contextuelle pour les étudier en profondeur. Ils invitent à explorer davantage les subtilités de ces constructions dans divers contextes linguistiques et socioculturels, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la langue et de la communication humaine.

8. Références bibliographiques

- [1] Abdel-Alati, M. (1983). *Le verbe support en arabe : étude morphologique et sémantique*. Le Caire : « مكتبة النهضة المصرية » 'La Bibliothèque égyptienne de la Renaissance'.
- [2] Abdellatif, A. (2020). *Étude lexico-syntaxique des phrasèmes relatifs aux noms des animaux et des oiseaux en arabe et en français*. Thèse de magistère, Université de Sohag, Sohag, Égypte.
- [3] āl-Lājam (2020). *Les verbes supports en arabe classique et moderne : une étude comparative analytique basée sur des corpus*. Thèse de doctorat (en arabe), Université Al-Qassim : Royaume d'Arabie Saoudite.
- [4] Anscombe, J.-C. (1984). Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur. *Langue Française*, n° 86, Paris : Larousse, 103 – 125.
- [5] Bernard, G. (1974). Les locutions verbales françaises. *La Linguistique*, 10-2, 5 – 17.
- [6] Björkman, S. (1978). *Le type « avoir besoin ». Étude sur la coalescence verbo-nominale en français*. Suède : Uppsala.
- [7] Boons, J-P. ; Guillet, A. ; Leclère, Ch. (1976). La structure des phrases simples en français. *Constructions intransitives*, Genève : Droz.
- [8] Brunto, F. (1936). *La pensée et la langue. Méthode, principes, et plans d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, 3^{ème} éd, Paris : Maisson.
- [9] Butt, M. (2010). « The light verb jungle: still hacking away » in *Complex predicates: cross-linguistic perspectives on event structure*. eds. M. Amberber, B. Baker, and M. Harvey (Cambridge, UK: Cambridge University Press), 48–78.
- [10] Conti, E. (1984). *Les verbes supports en arabe : une étude grammaticale*. Beyrouth : « دار الكتاب العربي » 'La Maison du Livre arabe'.

- [11] Curat, H. (1982). *La locution verbale en français moderne*. Québec : Les Presses Universitaires Laval.
- [12] Damourette, J. et Pichon, E. (1936). *Essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey.
- [13] Darmesteter, A. (1874). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Paris: Franck.
- [14] Dubois, J. et al. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse : Paris.
- [15] Durieux, C. (2008). Mettre la main sur le figement lexical. In: *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 53, n° 2, 324 – 332.
- [16] Fraser, B. (1970). Idioms within a Transformational Grammar. *Foundations of language*, VI, Germany: Springer, 22 – 42.
- [17] Gaatone, D. (1981). Conjonctions et locutions conjonctives en français. *Folia Linguistica*, 14, Autriche : Vienne, 159 – 165.
- [18] Gougenheim, G. (1971). Une catégorie lexico-grammaticale : les locutions verbales, *Études de linguistique appliquée*, 2, 56 – 64.
- [19] Gréciano, G. (1983). Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques. *Recherches linguistiques*, IX, Paris : Université de Metz.
- [20] Grevisse, M. (1975). *Le bon usage grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui* (2^{ème} édition). Gembloux : Duculot.
- [21] Grewe, K. (1992 – 93). Une analyse sémantique et syntaxique des phrases à verbes supports de l'allemand et du français. *Acta Linguistica Hungarica*, Vol. 41, No. 1/4, 123 – 135.
- [22] Gross, G. (1975). *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.

- [23] Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- [24] Gross, G. (2004). « Introduction », dans Gross, G & Pontonx, S. de (éd.), *Lingvisticae Investigations*, 27 (2), verbes supports : nouvel état des lieux, numéro spécial, 167 – 169.
- [25] Gross, M. (1988a). « Sur les phrases figées complexes du français », *Langue française* 77, Paris : Larousse.
- [26] Gross, M. (1988b). « Les limites de la phrase figée », *Langages* 90, Paris : Larousse.
- [27] Gross, M. (1993). Les phrases figées en français. *L'information grammaticale*, n° 59, 36 – 41.
- [28] Gross, M. (1996) « Les verbes supports d'adjectifs et le passif », *Langages* 121, Paris : Larousse, 8 – 18.
- [29] Guillet, A. ; Leclère, Ch. ; Boons, J-P. (1988). *Les verbes à complément direct et complément locatif*, Genève : Droz.
- [30] HAN, S.-H. (2000). *Les prédicats nominaux en coréen : Construction à verbe support hâta*, Thèse de doctorat, Université de Marne-la-Vallée.
- [31] Jespersen, O. (1971). *La philosophie de la grammaire*. Les Éditions de Minuit, Paris (Traduction de A. -M Léonard; 1^{ère} édition 1924)
- [32] Martinet, A. (1965). *La linguistique synchronique*. Paris : Presses universitaires de France.
- [33] Mejri, S. (2000). Figement et dénomination. In : *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translators' Journal*, vol. 45, n° 4, 609 – 621.
- [34] Mejri, S. (2008). Figement et traduction: problématique générale. In: *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 53, n° 2, 2008, 244-252

- [35] Mejri, S. (2010). Traduction et fixité idiomatique. In: *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 55, n° 1, 2010, 31 – 41.
- [36] Mejri, S. (2011). Figement, défigement et traduction. Problématique théorique.
- [37] Mejri, S. (1997). Le figement lexical. *Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba*, Série : *Linguistique*, vol. 10.
- [38] Mejri, S. (2003) : L'idiomaticité, problématique théorique. In : Salah Mejri, dir. *L'espace euro-méditerranéen : une idiomaticité partagée*. Tunis : CERES, 231 – 243.
- [39] Mejri, S. (1996). *Le figement lexical*. Thèse de doctorat, Tunis : Université de Tunis.
- [40] Moignet, G. (1974). *Études de psycho-systématique française*. Paris : Klincksieck.
- [41] Moignet, G. (1979). *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.
- [42] Moignet, G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.
- [43] Molinier, C. (1983). Les adverbes de fréquence en français, *Lexique I, Adverbes en -ment*, 91 – 104.
- [44] Ouerhani, B. (2005). *Les verbes supports en arabe moderne : étude syntactico-sémantique*. Thèse de doctorat (en arabe), Université de la Manouba : Tunisie.
- [45] Ouerhani, B. (2006) « Les critères de définition des verbes supports entre le français et l'arabe », *Syntaxe et Sémantique*, 4, Jacques François et Salah Mejri (dirs.) 55 – 72.
- [46] Ouerhani, B. (2008a) « Les problèmes linguistiques de la traduction automatique des prédicats nominaux entre l'arabe et le français ». *META*, numéro spécial *Traduction et figement*, Salah Mejri (dir.), 407 – 419.

- [47] Ouerhani, B. (2008b) : « Constructions à verbes supports appropriés et figement » (en arabe), in THEMATICA 1, *Les constructions verbo-nominales libres et figées. Etude contrastive et traductologique*, Pedro Mogorron Huerta & Salah Mejri (dirs.), 119 – 134, Université d'Alicante.
- [48] Ouerhani, B. (2011b) : « La traduction des collocations en sciences du langage », *La phraséologie contrastive : Figement et traduction, corpus et traitement des données*, P. Mogorrón Huerta & C. Gonzalez-Roy (dirs.), Université d'Alicante, Actes du colloque, novembre 2008.
- [49] Ouerhani, B. (2014) « Les verbes supports dans les dictionnaires arabes en ligne. Etude d'échantillons », *Les Cahiers du dictionnaire n° 6: Dictionnaires électroniques et dictionnaires en ligne*, dir. Giovanni Dotoli, 111 – 131.
- [50] Pivaut, L. (1988). Les termes de sport, *Rapport de recherches*, Paris : UAP, Division des technologies nouvelles.
- [51] Pivaut, L. (1989). *Verbes supports et vocabulaire technique – sport, musique, activités intellectuelles*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris 7, Paris: France.
- [52] Pottier, B. (1987). *Théorie et analyse en linguistique*. Paris : Hachette.
- [53] Quortobaoui, A. (1986). *Les noms composés en arabe : étude morphologique et sémantique*. Beyrouth : « دار المشرق » 'La Maison Orientale'.
- [54] Rocher. Ch. (1967). *Die Wortzusammensetzung im modernen Französisch*. Tübingen: Narr.
- [55] Ruwet, N. (1983). Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative, *Revue Québécoise de linguistique*, 13, 9 – 145.

- [56] Simatos, I. (1986). *Éléments pour une théorie des expressions idiomatiques*. Thèse de doctorat, Université de Paris 7 : France.
- [57] Valli, A. (2003). « Détermination zéro et détermination indéfinie en français : approche diachronique », *Verbum* 25/4 (Seconde partie des actes du colloque Diachro-1. Grammaticalisations en français), 563 – 582.
- [58] Valli, A. (2001). « Étude des constructions à verbe support en moyen français : contribution au débat sur la notion de locution verbale », In: *La valence, perspectives romanes et diachroniques*, Schøsler L. (éd), ZFSL Beihefte 30, Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 113 – 131.